



YOMONI lance ses mandats ESG et permet à ses clients de devenir acteurs de leur impact

- Yomoni permet à ses clients de devenir acteurs de leur impact grâce à leur épargne
- Un investissement responsable 100% en ligne pour une épargne engagée qui contribue à un monde plus responsable
- Des critères stricts et poussés de sélection des ETF : 100% du portefeuille est ESG¹ (label ISR ou Greenfin) et l'usage des droits de vote est particulièrement scruté
- 67,6% des clients de Yomoni sont prêts à orienter une partie de leur épargne vers de l'ESG durant l'année 2021*

Communiqué de Presse

Paris, le 18 mai 2021

Yomoni annonce le lancement de ses mandats ESG. Pour chacun des 9 niveaux de risque disponibles, l'investisseur pourra choisir entre un mandat classique ou un mandat responsable. Yomoni permet ainsi à ses clients de devenir acteurs de leur impact : ils auront désormais le choix d'un investissement responsable "en un clic".

La gestion indicielle a une particularité : le processus de sélection se fait au niveau de la construction de l'indice et non de la société de gestion. Les fournisseurs d'indice comme MSCI ont mis des moyens considérables pour développer et enrichir des méthodologies de construction des indices responsables robustes, et très bien documentées, offrant un maximum de transparence pour les épargnants. Yomoni peut dès lors offrir à ses clients la possibilité de choisir un profil intégrant des critères ESG, pour soutenir des entreprises qui œuvrent dans une logique Environnementale, Sociale et, à travers une Gouvernance plus juste.

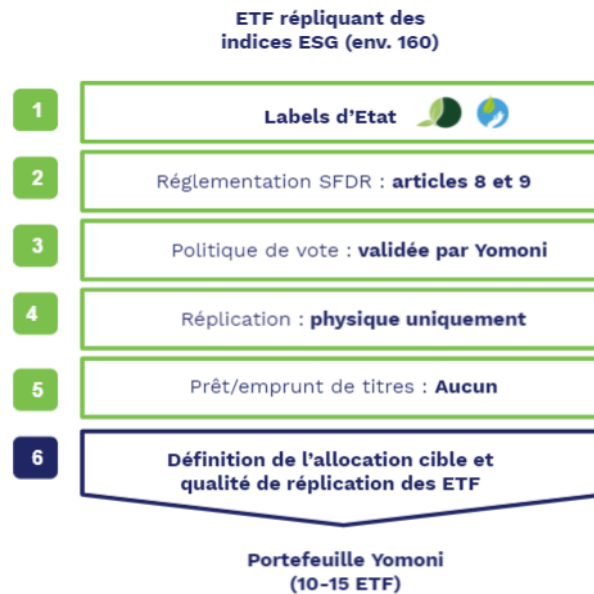
67,6%

des clients de Yomoni sont prêts à orienter une partie de leur épargne vers de l'Investissement Socialement Responsable au courant de l'année 2021*

Sébastien d'Ornano, Président de Yomoni, commente : « *Avoir un impact positif sur l'écosystème des finances personnelles en France a été un sujet fondateur pour Yomoni. Nous avons désormais les outils pour l'exprimer honnêtement dans notre méthodologie de gestion. C'est une opportunité majeure pour personnaliser l'expérience de nos clients et accélérer le développement de notre activité. Nous avons la volonté de faire de Yomoni une entreprise exemplaire en nous engageant pour un lien plus fort entre investisseurs individuels et entreprises responsables. Aujourd'hui, nous offrons la liberté à nos clients de choisir leur impact tout en conservant notre ADN tourné vers la diversification et la recherche du meilleur rapport rendement/risque* ».

¹ Hors emprunts d'États pour lesquels il n'existe pas de label à date

Un processus de sélection des ETF en six étapes :



Après des mois d'analyses et d'échanges avec les fournisseurs d'ETF, les équipes de Yomoni ont mis en place une stratégie de gestion ESG basée sur des ETF en répllication physique. La volonté de Yomoni étant de bannir le green-washing, des filtres stricts ont été appliqués dans la sélection de leurs ETF. A l'heure actuelle, sur le marché, 160 ETF répliquent les indices ESG, Yomoni n'en a sélectionné qu'une quinzaine couvrant toutes les classes d'actifs et les principales régions du monde. Cela permet une garantie de fiabilité dans la stratégie d'investissement de Yomoni.

De plus, lorsqu'un épargnant investit via un ETF, il délègue des droits de vote rattachés aux sociétés dans lesquelles l'ETF investit et que le gérant de l'ETF va exercer en son nom en se présentant aux Assemblées Générales. Les équipes de Yomoni ont donc souhaité aller plus loin que la labellisation, les mandats ESG ont été sélectionnés également en fonction de leur politique de vote et de la transparence des droits de vote : aucune répllication synthétique et pas de recours au prêt de titres.

-FIN-

* Sondage réalisé par Yomoni sur un échantillon de 1164 clients en date du 19/03/2021.

À propos de Yomoni

Yomoni est la première société de gestion² à proposer à tous les particuliers une offre sur mesure en gestion pilotée, aux frais de gestion abordables et 100 % en ligne. Un outil de recommandation simple et innovant permet à chaque client de trouver le profil d'investissement adapté à son projet, sa capacité d'épargne et à sa tolérance au risque. À chaque profil d'investissement correspond un mandat de gestion et une enveloppe fiscale : assurance-vie, compte-titres ou PEA. Aujourd'hui, Yomoni gère plus de 25 000 mandats et 400 millions d'euros d'encours au 31/03/2021. www.yomoni.fr

Contacts presse Steele & Holt :

yomoni@steeleandholt.com

Daphné Claude : 06 66 58 81 92

Margaux Vieillard-Baron : 06 74 04 51 61

² La société a été agréée Société de Gestion de Portefeuille par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 18 août 2015